



APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENCES CROISÉES

GDANSK

ARTS VISUELS - ART URBAIN



Période de résidence
OCTOBRE / DÉCEMBRE 2019

Depuis 2005, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg proposent en lien avec plusieurs de leurs villes partenaires étrangères le dispositif des « Résidences croisées » qui vise à favoriser la mobilité et les échanges entre artistes européens. Cette résidence à Gdansk, d'une durée de 3 mois, a pour but de permettre à un artiste de réaliser un projet de recherche et de création.

LES PARTENAIRES A GDANSK

↪ le Centre d'Art Laznia
Une des premières institutions culturelles établie en Pologne après les transformations de 1989. Le centre est fondé à l'initiative d'artistes indépendants opposés aux modèles traditionnels de l'art. L'objectif de LAZNIA est de montrer les évolutions de l'art contemporain et d'en faciliter les accès auprès du public. Le centre organise des expositions, des conférences et des projections vidéo.
www.laznia.pl

Pour cette édition 2019, la thématique s'oriente spécifiquement sur les droits humains, la tolérance et le rejet des extrémismes.

CONDITIONS POUR ÊTRE CANDIDAT

- ↪ résider/travailler ou avoir résidé/travaillé/étudié durant les trois dernières années à Strasbourg ou dans l'une des communes de l'Eurométropole de Strasbourg
- ↪ être engagé dans une démarche professionnelle : l'artiste devra fournir une facture conforme avec son numéro de SIRET et son numéro d'inscription MDA ou AGESEA (étudiants exclus)
- ↪ avoir plus de 25 ans et bien parler anglais
- ↪ s'engager à séjourner pendant trois mois consécutifs dans la ville d'accueil
- ↪ s'engager à se libérer de ses obligations professionnelles pendant la durée du séjour.

L'ARTISTE LAURÉAT (À L'ISSUE D'UN JURY) BÉNÉFICIERA

- ↪ d'une allocation forfaitaire de résidence d'un montant de 3000 euros TTC dont sera déduit, si nécessaire, le précompte des cotisations sociales versées par la Ville de Strasbourg
- ↪ d'un logement
- ↪ d'un atelier

DOSSIER DE CANDIDATURE (SUPPORTS PAPIER ET NUMÉRIQUE)

- ↪ une lettre de motivation (en français et en anglais)
 - ↪ une note d'intention sur le projet artistique envisagé (en français et en anglais)
 - ↪ un texte de présentation générale de la démarche artistique (en français et en anglais) ;
 - ↪ un curriculum vitae (en français et en anglais)
 - ↪ Un portfolio
 - ↪ un RIB complet.
- ↪ les dossiers de candidature sont à adresser par voie postale et par courriel pour le 6 mai 2019 au plus tard à :

Ville et Eurométropole de Strasbourg
Direction de la Culture
Département des Arts visuels / Résidence Gdansk
1, parc de l'Etoile 67076 Strasbourg Cedex

directiondelaculture-artsvisuels@strasbourg.eu
relationseuropeennesetinternationales@strasbourg.eu

RÉSIDENCE À GDANSK

FICHE PRATIQUE

HÉBERGEMENT

☞ Laznia 1
Centrum Sztuki Współczesnej
ul. Jaskółcza 1
80-767 Gdańsk
Tél: 0048-58/ 3054050

☞ Laznia 2
Centrum Edukacji Artystycznej
Ul. Strajku Dokerow 5
80-544 Gdańsk, Nowy Port
Tél: 0048-58/ 5000234
www.laznia.pl

☞ Les artistes sont hébergés dans deux bâtiments du Centre Laznia

☞ Itinéraires:
Gare centrale > Laznia 1
Durée du trajet: 18mn
Bus 111, 120 et Tram 9, 3

Gare centrale > Laznia 2
Trajet: 7km / Bus 158 et Tram 10, 7, 1, 5



ATELIER

☞ Les deux centres ne disposent pas d'atelier à proprement parler, mais les studios sont bien équipés et en capacité d'accueillir un espace de travail.

